

Aux parents des enfants fréquentant les structures de gardes de l'APAJYM

Yvonand, le 17 mars 2020

Coronavirus – Information #2

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Etat a pris la décision de fermer toutes les structures d'accueil de jour. Dans ce contexte, nous vous informons que **les structures suivantes ferment à partir de ce mardi 17 mars 2020, 18h30, et jusqu'au 30 avril 2020** :

- UAPE Les Castors Pomy
- UAPE Les Castors Yvonand

La Garderie-Nurserie Le Château de sable reste ouverte sur décision du Canton de Vaud comme structure d'accueil d'urgence **pour les enfants en âge préscolaire et dont les parents travaillent dans les domaines d'activité prioritaires ci-après**:

- Personnel hospitalier et des autres institutions sanitaires (toutes professions) et professionnel-le-s de la santé au titre de la loi sur la santé publique ;
- Personnel de sécurité
- Protection civile mobilisée et armée mobilisée
- Transports indispensables
- Approvisionnement alimentaire
- Pharmacies
- Personnes assurant l'encadrement des enfants
- Personnel de l'Etat mobilisé et personnel des communes mobilisé

Les familles dont un seul des parents travaille dans l'un des domaines prioritaires ci-dessus, sont invitées à trouver une solution de garde. En cas de doute, merci de prendre contact avec Loris Roncin, directrice du Château de sable, tél. 024 430 11 20, lechateaudesable@bluewin.ch.

Pour les parents d'enfants suivant la scolarité obligatoire: les mêmes critères de priorité s'appliquent. Merci de prendre contact avec le secrétariat de l'établissement scolaire d'Yvonand : tél. 024 557 29 70 ou eps.yvonand@vd.ch.

Une Foire aux questions relative à l'accueil d'urgence est disponible sur le site du canton : www.vd.ch/coronavirus-accueil-de-jour.

Nous sommes conscients des efforts qui vous ont été et sont demandés pour trouver une alternative à la garde de vos enfants. Nous espérons que cette période soit la plus courte possible. Les mesures prises par nos autorités ne pourront qu'aider à cela.

Nous tenons tout particulièrement à **vous remercier toutes et tous pour votre compréhension et votre soutien**, notamment à l'égard du personnel qui a assuré sa mission dans un contexte difficile.

Par ailleurs, nous vous informons que :

L'assemblée générale du 24 mars 2020 de l'APAJYM est annulée. Des informations vous parviendront ultérieurement pour une nouvelle date ou modalité d'adoption des comptes.

La **Fête du printemps** est également annulée. Aucune décision n'a été prise sur une nouvelle date. Nous vous tiendrons informés ultérieurement.

Pour répondre aux questions que vous nous avez posées sur **la facturation**, nous vous informons qu'une facture vous sera envoyée pour la période de fréquentation usuelle, allant du 1^{er} au 13 mars. La période du 16 au 17 mars sera, quant à elle, évaluée au cas par cas.

Dans tous les cas, nous continuerons à vous tenir informé de toute évolution de la situation.

Bien à vous,

Pour le comité APAJYM,

Yann Rod, président.

